

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 70 (1941)
Heft: 7

Rubrik: Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. *Partie officielle. — Partie non officielle. — Un vieux sujet. — Quelques explications sur un petit livret. — Une cathédrale... de la lecture. (suite). — Le scoutisme, une rude école... (suite) — Promenade méditative... — 50^{me} cours normal suisse de travaux manuels et d'école active à Bâle, du 14 juillet au 9 août 1941. — Bibliographies. — La censure. — Société des institutrices. — Chorale des instituteurs broyards.*

Partie officielle

La conférence annuelle des directeurs et des maîtres des écoles secondaires du canton aura lieu cette année à *Fribourg*, le jeudi 15 mai, à 9 h. du matin.

Le programme de la journée est le suivant :

A 9 h., séance de travail au nouveau bâtiment de l'Ecole secondaire professionnelle des garçons, avenue de Rome, à Fribourg.

Tractanda : 1. Procès-verbal de l'assemblée d'Estavayer-le-Lac, par M. Sudan, secrétaire ; 2. Courte causerie de M. Barbey, inspecteur : *Orientation de l'enseignement en rapport avec l'époque actuelle* ; 3. Rapports de MM. H. Plancherel, à Estavayer-le-Lac, et Aug. Chatton, à Romont, sur : *La formation mathématique de nos élèves*, discussion et conclusions ; 4. Rapport de M. Sudan, à Châtel-St-Denis, sur : *La nature et la formation de l'esprit de communauté de nos écoles*. 5. L'éducation physique de nos élèves en liaison avec l'éducation intellectuelle et morale ; 6. Propositions individuelles et divers.

A 12 h. 30 : Dîner en commun à l'Hôtel Suisse.
Après le dîner, visite des nouvelles constructions universitaires.
Fribourg, le 12 avril 1941.

L'inspecteur des écoles secondaires :

F. BARBEY.

P.-S. — Prière de faire connaître à M. Barbey, d'ici au 10 mai, l'effectif de la participation de chaque établissement ou école.

Partie non officielle

Un vieux sujet

C'est celui de la surcharge des programmes ! Cette fameuse question fait périodiquement l'objet de discussions. Nous en entendons parler depuis au moins vingt-cinq à trente ans. Cela ne nous étonne pas, car les programmes doivent être, en temps opportun, réadaptés aux nécessités du moment. La vie poursuit son œuvre partout et dans tous les domaines ; des besoins nouveaux naissent auxquels il faut donner satisfaction ; des problèmes psychologiques et pédagogiques se posent auxquels il faut essayer de répondre.

En cette matière comme en tant d'autres, tout se ramène à une question d'équilibre. La mesure sera toujours la règle de ceux qui ont la charge de la formation de la jeunesse. Vraiment, une pédagogie qui serait accusée de surcharger les programmes serait une pédagogie qui tournerait le dos à son principe, à sa mission. Que les papas et les mamans gémissent de la surcharge des programmes, cela est dans l'ordre. Mais qu'il nous en soit parlé indéfiniment comme d'un mal fatal et sans remède par des gens qui participent à la fonction de l'enseignement, que nous les entendions alléguer, en soupirant, la double impossibilité de tenir les programmes au niveau de connaissances qui s'accumulent tous les jours ou de ne pas les y tenir, voilà un de ces traits qui ne serait que trop justifié par la plainte célèbre d'Emile Faguet sur le culte de l'incompétence !

Qu'il y ait, chez nous, comme ailleurs, crise de la culture intellectuelle, personne ne le nie. Le difficile, c'est de prendre conscience de cette crise, de poser le vrai problème de la formation intellectuelle et d'en pressentir une solution. En d'autres termes, l'instruction que nous donnons à la jeunesse ne rend pas ce qu'elle devrait « rendre » ; quels moyens pourrions-nous prendre pour améliorer cette situation ?

Il faudrait, tout d'abord, réformer notre mentalité, notre manière de comprendre les programmes, non plus sous l'aspect d'une malle à faire, mais sous celui d'une œuvre d'art à élaborer, à retoucher et à perfectionner sans cesse. En second lieu, il faudrait considérer